



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 4 avril 2024

Sécurisation des établissements : des annonces à côté des enjeux

SUD éducation a pris connaissance, mercredi 3 avril, des annonces de la ministre Belloubet concernant la sécurisation des établissements. Il s'agit de la conclusion d'une série de concertations mises en oeuvre depuis l'assassinat de Dominique Bernard en octobre 2023.

L'enjeu doit être pris au sérieux. Les intrusions, les menaces contre les écoles et établissements, les pressions mises sur les parents, les phénomènes de harcèlement et de discriminations sont un sujet qui doit être traité convenablement, sans coup de menton ni effets d'annonce déconnectés de la réalité des écoles et établissements scolaires, ni instrumentalisation.

Pour SUD éducation, le levier principal pour la sécurisation concerne les moyens humains. Le meilleur moyen de prévenir les atteintes à la sécurité des élèves et des personnels est d'avoir davantage d'adultes, dans les différentes catégories de personnels, dans les écoles et établissements. Nous avons également toujours porté l'idée qu'il fallait trouver une réponse aux questions de sécurité qui évitent la bunkerisation des établissements, afin de maintenir un cadre éducatif serein, propice aux échanges et aux apprentissages. Par ailleurs, nous avons souligné à de nombreuses reprises qu'il faut respecter les statuts et obligations réglementaires des personnels, et refusé la fouille des sacs par les AED à l'entrée des collèges et lycées. Enfin, nous avons toujours insisté sur le levier que constitue la protection fonctionnelle, dont nous considérons qu'elle doit être automatique sur demande des personnels se considérant comme menacés.

Les annonces de la ministre ne répondent pas à ces enjeux. Il n'est jamais question de moyens en personnels, simplement la création d'une "équipe mobile de sécurité nationale (EMS-N)" de 20 personnes et de

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux
Belles, 75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



150 emplois supplémentaires dédiés au harcèlement dans les académies. La plupart des annonces sont des outils administratifs creux (comme les "services de défense et de sécurité académiques") ou des mesures, certes bienvenues, de bon sens (comme la publication d'un guide "pratique sur la sécurité et la protection des personnes à l'école"). En revanche, SUD éducation s'oppose fermement à la mise en place d'un "réseau d'appui éducatif", qui vise à déployer des unités mobiles d'AED pour protéger les écoles et établissements voisins : il s'agit là, comme pour les fouilles de sac, de missions qui ne correspondent pas à leur cadre statutaire.